

RAPPORT FINANCIER

OCCE DES YVELINES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2021**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les CRF reçus.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 14 275 heures

soit environ 8 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de 14 personnes.

Les administrateurs se sont réunis à 8 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Sièges de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 437 534,07 € pour l'exercice clos contre 494 705,37 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 1,85 € par coopérateur contre

1,85 € par coopérateur pour l'exercice précédent. La cotisation votée pour l'exercice en cours s'élève à

1,95 € Nous vous proposons de fixer la cotisation des familles par coopérateur pour l'exercice à venir à

1,97 €

Le résultat du Siège s'est élevé à 9 597,53 € Ce résultat s'analyse comme suit :

"- Optention du remboursement de la BPVF de 5k € suite à l'erreur de virement de l'exercice précédent

- absence de frais de gestion sur les classes d'eau

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

883 coopératives et foyers sur les 883 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés 6 201 503,36 €

dont subventions encaissées 893 839,66 €

- Trésorerie à la clôture 4 328 648,73 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 100,00% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 43,96 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 141 069 contre

142 104 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 883 contre

884 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

0 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice en cours fait apparaître un total de charges de 432 389€ et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit 9 597,53 € au fonds associatif.

- le résultat des coopératives agréées, soit -322 508,21 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Le Trésorier